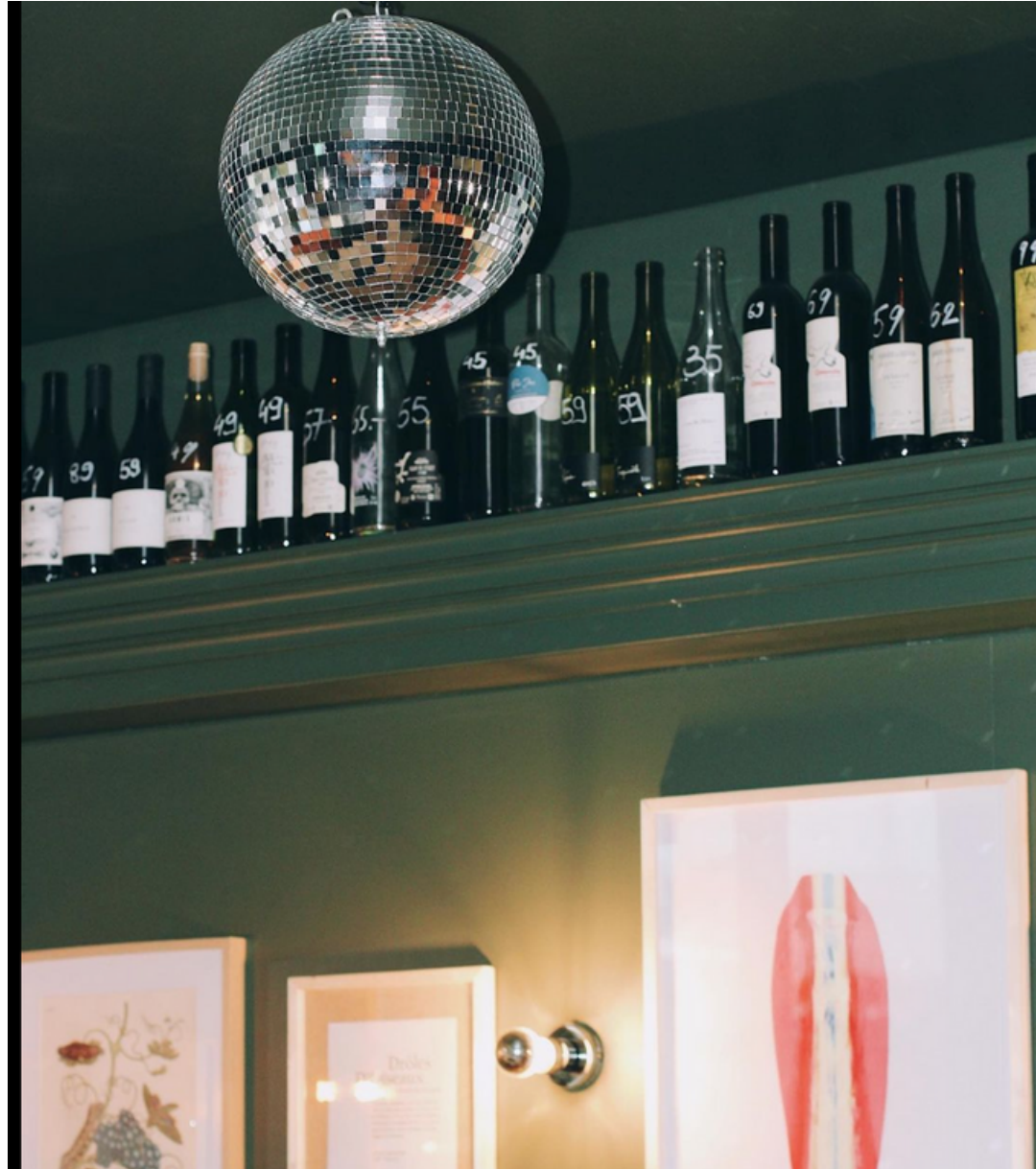


Jo. bar de quartier.

“ P R I V A T I S A T I O N ”



C'est avec grand plaisir que le Jo. bar de quartier vous offre l'opportunité de créer un évènement sur mesure pour vos évènements privés ou d'entreprise. Profitez ainsi d'un merveilleux apéritif dînatoire au sein de notre établissement. Un moment de partage dans une ambiance chaleureuse, avec musique et de beaux produits à déguster.

Un vaste choix de boissons vous sera proposé tel que des cocktails créatifs, des vins, des bières et des boissons sans alcool.

En résumé, un lieu chaleureux, une ambiance festive et une sélection qualitative de boissons et de nourriture.



Assortiment de charcuteries

Assiettes de fromages

Duo d'apéro

Olives marinées

Grilled cheese sandwich

Variétés de focaccia
(végétariennes également)

MENU FOOD

Jo.



Cocktails maison

Sélection de
vins rouges et blancs

Bières pression

Eaux minérales et soft drinks



M E N U B O I S S O N S

Jo.

Quel est le nombre minimum d'invités requis pour l'événement et quel est le prix correspondant ?

Il faut compter un minimum de 25 à 30 invités et/ou un budget de 2'500.- CHF pour une privatisation. Ce prix inclus les boissons et la nourriture, ce qui représente entre 70.- et 100.- CHF par personne selon les choix de produits.

Et si nous sommes moins de 25 ou avec un plus petit budget ?

Nous trouverons une solution sur mesure pour vous réserver une partie du Jo. bar de quartier ou pour adapter la sélection des boissons et de la nourriture.

Combien de personnes au maximum le Jo. bar de quartier peut-il accueillir ?

Le nombre idéal afin de vous assurer un évènement confortable se situe à environ 40 personnes au maximum.

Quels sont les jours où il est possible de programmer un événement ?

L'établissement peut être privatisé du lundi au jeudi.

Pour une privatisation le vendredi ou le samedi, cela est possible mais le budget sera supérieur.



FAQ

Jo.

Un dépôt est-il nécessaire ?

Nous demandons un acompte de 50% une semaine avant l'événement.

Quel est le délai d'annulation d'un événement ?

Le délai sans frais d'annulation est de 72 heures avant l'événement. Après cela, 50% de l'acompte sera facturé jusqu'à 48h avant l'événement. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible.

Comment devons-nous traiter les allergies ou les différents régimes alimentaires au sein de notre groupe avant l'événement ?

Nous nous adoptons volontiers aux allergies et aux régimes spécifiques. Il faut simplement nous en informer 48h à l'avance afin que nous puissions prendre les mesures nécessaires (veuillez également nous faire savoir s'il y a des changements importants ou des demandes à formuler avant l'événement).

Quelle est l'horaire autorisé pour un événement ?

17:00 à 00:00 puis 1:00 le jeudi, 2:00 le vendredi... bien sûr ces horaires sont à discuter selon vos souhaits et le budget de votre événement.



Pour toute privatisation, rendez-vous sur le site internet
à l'adresse :

<https://www.jobardequartier.ch/privatisation>

Vous pouvez également nous contacter à l'adresse suivante
: **direction@benandleo.ch**

Avec les informations suivantes :

- Date
- Nombre de personnes
- Horaire de l'événement
- Budget
- Nom et numéro de téléphone

INFO

